



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ED 1996/06

17 juillet 2006
Original : anglais

F

Dates limites de soumission des propositions de projets en 2006/07

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et a l'honneur de les informer que de nouvelles dates limites de soumission des propositions de projets ont été fixées pour l'année caféière 2006/07 compte tenu de la révision du processus d'examen des propositions de projets avant qu'elles soient soumises au Conseil international du Café puis au Comité consultatif du Fonds commun pour les produits de base (FCPB).
2. Les propositions de projets nouvelles et reformulées devant être soumises au Comité virtuel de présélection de l'OIC pour examen technique devront parvenir à l'Organisation plusieurs mois avant les réunions prévues du Comité exécutif de l'OIC, comme indiqué dans le tableau ci-après, et les propositions de projets devant être soumises au FCPB devront parvenir à l'Organisation avant le 30 septembre ou le 30 mars de chaque année.
3. Le délai entre la soumission et l'examen est nécessaire car les propositions de projets doivent être analysées par le Comité virtuel, en ce qui concerne l'OIC, et par le Comité d'évaluation des projets nouvellement créé, en ce qui concerne le FCPB. Il permettra également de distribuer préalablement aux Membres les propositions dans les quatre langues officielles de l'Organisation (anglais, espagnol, français et portugais) et aux initiateurs des projets de réviser leurs propositions en fonction des observations et des priorités des bailleurs de fonds.
4. Le Directeur exécutif ne peut pas garantir que les propositions de projets soumises sans le soutien officiel des pays Membres et/ou après les dates limites indiquées dans le tableau ci-après seront examinées. Pour obtenir des informations actualisées sur les dates limites, les Membres sont invités à consulter également le site web de l'OIC www.ico.org, section "What we do" (Nos activités) et "Projects" et le site web du FCPB www.common-fund.org pour télécharger les manuels du FCPB.
5. Les rapports contenant les recommandations du Comité virtuel seront distribués aux Membres au moins deux semaines avant les réunions de l'OIC et les communiqués de presse du FCPB sur les propositions de projets approuvées seront affichés sur le site web de l'OIC en avril et en octobre.

**CALENDRIER DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE PROJETS
ANNÉE CAFÉIÈRE 2006/07**

Réunions de l'OIC et du FCPB	Dates limites
<p>24 – 26 janvier 2007 Comité exécutif de l'OIC</p>	<p>1 septembre 2006 : Date limite pour les propositions de projets nouvelles et révisées, les demandes soumises au titre de la procédure rapide et les demandes d'instruments de préparation de projet devant être examinées par le Comité virtuel puis par le Comité exécutif de l'OIC en janvier 2007</p>
<p>Réunion du Comité consultatif du FCPB à Amsterdam (22 – 27 janvier 2007)</p>	<p>30 septembre 2006 : Date limite pour les propositions de projets à soumettre au Secrétariat du FCPB</p> <p>Février 2007 : Observations du Comité consultatif du FCPB communiquées par l'OIC aux Membres qui ont soumis les propositions de projets</p>
<p>21 – 25 mai 2007 Conseil international du Café et Comité exécutif de l'OIC</p>	<p>19 février 2007 : Date limite pour les propositions de projets nouvelles et révisées, les demandes soumises au titre de la procédure rapide et les demandes d'instruments de préparation de projet devant être examinées par le Comité virtuel puis par le Comité exécutif de l'OIC en mai 2007</p>
<p>Réunion du Comité consultatif du FCPB à Amsterdam (9 – 14 juillet 2007)</p>	<p>30 mars 2007 : Date limite pour les propositions de projets à soumettre au Secrétariat du FCPB</p> <p>Juillet 2007 : Observations du Comité consultatif du FCPB communiquées par l'OIC aux Membres qui ont soumis les propositions de projets</p>
<p>24 – 28 septembre 2007 Conseil international du Café et Comité exécutif de l'OIC</p>	<p>25 juin 2007 : Date limite pour les propositions de projets nouvelles et révisées, les demandes soumises au titre de la procédure rapide et les demandes d'instruments de préparation de projet devant être examinées par le Comité virtuel puis par le Comité exécutif de l'OIC en septembre 2007</p>